

Soirée débat Avec Pierre Barbancey Grand reporter à



l'Humanité
LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURES

Spécialiste du Proche-Orient, *Lauréat du Prix*

Bayeux des correspondants de guerre 2002 pour un reportage dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine assiégé par l'armée israélienne, il s'est également fait connaître pour sa couverture des guerres contre Gaza et ses reportages en Syrie.

**« Salah Hamouri, Ahed Tamimi :
la révolte de la jeunesse palestinienne et
la répression israélienne »**



Besançon, vendredi 02 mars 2018

Salle Proudhon (Kursaal) à 20h. Entrée libre

À l'initiative de l'AFPS avec la Coordination Palestine de Franche-Comté et du Comité Salah Hamouri de Besançon :

Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et de sa région, avec AFPS Nord Franche-Comté), Palestine Amitié (Besançon), Action Populaire (Besançon), À Gauche citoyens ! (Besançon), les Amis de l'Émancipation Sociale (AES Nord Franche-Comté), AMEB (AMEB-Solidaires Étudiant-e-s 25), Association comtoise pour la connaissance du Maghreb et du monde arabe (Besançon), Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC Besançon), Cimade (Besançon), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-TS 25 et 90), Confédération Générale du Travail (UD-CGT 25 et 70), Ensemble ! (Besançon), Europe Écologie Les Verts (EELV Franche-Comté), Fédération Syndicale Unitaire (FSU 25), Jeunes Communistes (JC 25), Les Amis de l'Humanité (Besançon), Ligue des Droits de l'Homme (LDH Besançon), Mouvement de la Paix (MP25), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP 25), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA 25), Parti Communiste Français (PCF 25, 39, et 70), Parti de Gauche (PG 25), Réseau Citoyenneté Développement (Réceidv Franche-Comté), Union Solidaires (25), Union des Étudiants Communistes (UEC 25)

Salah Hamouri et Ahed Tamimi arrêtés

Le 23 août, l'armée d'occupation israélienne a arrêté **Salah** qui a été **mis en détention administrative**.

Ahed a été arrêtée à 16 ans par l'armée d'occupation le 19 décembre, **pour avoir giflé un militaire** quatre jours plus tôt. L'adolescente, placée en garde à vue prolongée, attend de comparaître devant un tribunal militaire israélien le 11 mars. Ahed fait l'objet de douze chefs d'inculpation, **elle encourt sept années de prison**.

Qui sont Salah Hamouri et Ahed Tamimi ?

Salah et Ahed font partie d'une génération qui n'a connu que l'occupation. Ils sont devenus des symboles de la résistance populaire non armée, d'une jeunesse qui s'engage contre l'occupation et l'arbitraire, pour ses droits.



Salah est **Franco-Palestinien**, à 32 ans il est aujourd'hui avocat, **défenseur des droits de l'Homme et des droits des prisonniers politiques palestiniens**. Il est de mère française et **ne possède que la nationalité française**.

À 19 ans, en 2005, il a été arrêté une première fois et condamné sans preuve, au

terme d'un procès inique, pour avoir prétendument eu l'intention d'assassiner un rabbin d'extrême-droite, faits qu'il a toujours niés.

Depuis sa libération l'État d'Israël s'acharne contre lui, interdiction arbitraire de se rendre en Cisjordanie pour y suivre ses cours de droit à Ramallah, **son épouse – citoyenne française** travaillant pour le Consulat de France - ayant été **interdite de tout retour** en Israël, son fils n'a pu naître à Jérusalem...



Ahed, qui vient d'avoir 17 ans, **est devenue le symbole de la résistance non armée à l'occupation**. Une vidéo devenue virale, la montre le 15 décembre en train de gifler et de donner des coups de pieds à 2 soldats qui s'étaient introduits dans la cour de la maison familiale, les soldats restent impassibles. **Ahed s'est opposée aux militaires après que son**

cousin de 14 ans a reçu une balle caoutchoutée dans la tête.

Issue d'une famille très militante et engagée contre l'occupation, à 11 ans **Ahed Tamimi s'opposait déjà à des soldats** en leur brandissant son poing sous le nez. Trois ans plus tard, **en 2015, elle s'oppose physiquement à un soldat qui plaque violemment contre un rocher son petit frère qui a le bras dans le plâtre**.

Qu'est-ce que la détention administrative ?

C'est le moyen qu'utilise l'État d'Israël pour réduire au silence des Palestiniens auxquels les autorités d'occupation israéliennes n'ont rien de tangible à reprocher, la détention administrative consiste à **incarcérer pour des périodes de 6 mois renouvelables indéfiniment, sans procès, sans inculpation ni accès au dossier** pour le prisonnier et son avocat... Ce recours massif à la détention administrative est illégal au regard du droit international. Ils sont actuellement près de 500 dans ce cas dont des député.e.s.

Les Prisonniers politiques palestiniens

Ce sont des milliers de prisonniers politiques palestiniens qui sont enfermés par Israël. Depuis 1967, 700 000 Palestiniens, hommes, femmes, enfants ont été détenus (ramené à la population française cela équivaldrait à 12 millions de personnes arrêtées par l'armée d'occupation).

Depuis 2000, ce sont **7000 enfants** qui ont été arrêtés (ce qui équivaut à 126 000 enfants à l'échelle de la France) et les autorités israéliennes s'autorisent à arrêter et incarcérer les enfants à partir de 12 ans, ceci en **violation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ! « dans aucun autre pays, les enfants ne sont systématiquement jugés par des tribunaux militaires pour mineurs »** souligne l'UNICEF qui dénonce une **maltraitance institutionnalisée**.

La *Fédération Internationale des Droits de l'Homme* souligne que **les conditions de détentions** infligées aux prisonniers politiques palestiniens **ne respectent aucun des standards internationaux**. En outre, les organisations des Droits de l'Homme israéliennes indiquent que **85% des prisonniers palestiniens ont été et sont soumis aux pratiques de la torture**.

Tout Palestinien est potentiellement le prisonnier d'Israël, du seul fait qu'il soit Palestinien. **La prison coloniale est pour Israël un instrument de destruction de l'identité et de la société palestinienne**. Par milliers, les Palestiniens, résistants ou simples civils, croupissent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international.

Agir pour demander la libération de Salah Hamouri et d'Ahed Tamimi :

Voir sur le site de l'AFPS comment agir et retrouver les pétitions <http://www.france-palestine.org/Mobilisation-pour-la-liberation-de-Salah-Hamouri> ; <http://www.france-palestine.org/Mobilisation-pour-la-liberation-de-Ahed-Tamimi>